****

**Procès-verbal**

**Réunion du conseil d’administration**

Le 25 septembre 2015 17h

Présences :

Hélène Labelle (présidente)

Abdellah Layhane (trésorier)

Camille LeBlanc-Gagné (secrétaire)

Louis Jacques (membre)

Mathieu Simard (membre)

Julien Imbeau (membre)

Ayoub Ben Sassi (direction générale)

Didier Pilon (rédaction en chef)

Absents : Siège FÉUO, Siège GSAÉD, Shawn Phillip Hunsdale (membre)

1. **Ouverture de la réunion**

Hélène propose l’ouverture de la réunion à 17h09. Abdellah appuie. Adopté.

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Hélène fait la lecture de l’ordre du jour et propose son adoption. Julien appuie.

Ayoub souhaite ajouter trois points à l’ordre du jour, l’un concernant la muraille qu’il veut faire peindre dans la salle de tournage (point 9), l’autre concernant l’achat d’une camera vidéo (point 10) et le dernier concernant l’introduction des vidéos (point 11). L’ordre du jour est adopté avec les modifications.

1. **Adoption du PV d'août**

Hélène propose son adoption. Abdellah seconde. Adopté.

1. **Rapport de la direction**

Ayoub : Nous avons fini l'embauche du secrétaire de rédaction, du correcteur, du photographe et de la représentante des bénévoles.

- La moitié des frais des produits promotionnels a été remboursée à cause du retard que la livraison qu’il y a eu.

- La Rotonde a connu du succès aux tables promotionnelles avec la collecte de plus de 100 courriels d'étudiant.e.s intéressé.e.s à contribuer au journal, mais on attend toujours une réponse de la part de ceux-ci.

- On a amélioré le type de papier utilisé pour nos impressions. On utilise maintenant du Husky 35, et ça rentre tout juste dans notre budget.

- La première paie a été soumise à l'équipe.

- Le changement de local pour le bureau du directeur général pour créer l’espace studio a été effectué.

- Maintenant, il s’agit de la création, de l’achat et de la mise en place du studio de La Rotonde.

Discussion

Julien : la semaine dernière, le journal était plein de pages non coupées.

Ayoub : il faut en effet parler à l’imprimeur, pour une chute de couleur au centre par exemple.

Julien : est-ce possible d’avoir du papier recyclé ?

Abdellah : pour clarifier, le présent changement arrive déjà au bout du budget.

Didier : le montant d’heures de travail est la raison pour laquelle les éditions sont toutes de 20 pages. Il y a déjà eu une édition de 28, mais j’avais travaillé beaucoup plus d’heures cette semaine-là.

Abdellah : Sur le site web, il y a un problème avec le « scribe » L’onglet « dernière parution » montre encore l’ancienne.

Didier : la personne sensée faire le changement a de la difficulté.

Ayoub : c’est un problème technique, j’ai juste eu besoin de rafraîchir la page pour voir la nouvelle édition apparaître.

Abdellah : Quant au bureau du directeur général déplacé dans celui du rédacteur en chef, c’est une solution temporaire ou pour l’année ?

Didier : nous allons incorporer le bureau du rédacteur en chef au bureau de production éventuellement. Mais on s’entend bien et en plus, on ne travaille pas en même temps. Aussi, l’année prochaine, on aura un bureau de plus avec celui du *Fulcrum*.

Ayoub : J’aurai bientôt un rendez-vous avec les gens du *Fulcrum* pour discuter du bureau. Pour l’instant, ils disent que ce n’est pas un plan sûr et certain.

Abdellah : est-ce qu’on a un coût total pour le studio ?

Ayoub : je peux te le donner. Ça entre sous la ligne budgétaire « vidéo » et « photo ».

Louis : Est-ce qu’on pourrait faire un entrepôt avec le sous-sol ?

Didier : c’est interdit d’accès.

1. **Rapport de la rédaction**

Didier : Beaucoup des choses que j’aillais inclure ont été dites : j’allais parler des embauches et du studio. *La Rotonde* connaît une très bonne réception cette année, je suis content. Des présentoirs étaient vides la première semaine. J’ai reçu plein de commentaires positifs de groupes étudiants et même des critiques passionnées, ce qui est encore mieux !

- Pour ce qui est des vidéos, on a atteint un nouveau record. Pour les autres vidéos, on en a produit moins car on bâtit le studio. On espère au minimum 600 clics pour la prochaine vidéo. Certaines vidéos seront un cadre de référence pour mieux comprendre le contenu de *La Rotonde*, par exemple pour expliquer des structures de pouvoir démasquées.

- Le représentant d’équipe va être David Hyppia. Il s’agissait du seul candidat.

- Notre embauche initiale est entièrement formée de bons choix. Je ne suis déçu de personne.

- Il a fallu mettre 105h par semaine pour la formation, mais cette semaine-là était une semaine de formation normale.

- Finalement, l’édito de la semaine a très bien circulé sur le web.

Discussion

Hélène : On a déjà eu une démission.

Didier : Oui, la chef du pupitre « arts et culture ». C’est tellement dommage car elle était très confortable. Elle a trouvé une meilleure position ailleurs, mais devrait continuer à faire du bénévolat.

1. **Banque**

Hélène propose un changement de signataire suite à l’élection de la nouvelle secrétaire :

*Proposition 20150925a : Qu’il soit RÉSOLU : QUE la Personne morale détenant un folio à la Caisse populaire Rideau-Vision d’Ottawa inc. sous le numéro adéquat ;*

*QUE les personnes autorisées à signer les chèques et effets dans le dit compte sont :*

*- Présidente Hélène Labelle*

*- Trésorier Abdellah Lahyane*

*- Secrétaire Camille LeBlanc-Gagné*

*- Directeur général Ayoub Ben Sassi*

Abdellah seconde. Adopté.

1. **Achat d'encre**

Ayoub : j’ai acheté de l’encre pour plus de 1000$. Hélène l’a déjà autorisé, mais cela doit passer au CA.

Hélène propose :

*Proposition 20150925b : Qu’il soit résolu que la Direction générale achète l’encre nécessaire au coût de 1291,94$.*

Camille seconde.

Discussion

Julien : l’année dernière, on imprimait peu en couleur.

Didier : nous n’imprimons pas de paperasse en couleur, mais pour les épreuves, c’est important. C’est la seule chose qu’on imprime en couleur.

Louis : pourrais-tu faire un estimé du coût par feuille ? Devrait-on faire payer les employés pour leurs impressions (pot de monnaie) ou ajouter un collant afin qu’ils soient conscients des coûts?

Hélène : Les employés se dévouent tellement qu’il est normal de leur laisser imprimer leurs travaux.

Abdellah : savoir combien ça coûte par feuille serait bien, pour voir si ça coûterait moins cher d’imprimer ailleurs.

Adopté.

1. **Moment de l'indexation du salaire des employé,e,s**

Hélène : Étant donné les publications l’été dès 2016, il faudrait déplacer l’indexation dès janvier, comme ça le nouveau budget prendrait en compte l’entièreté de l’année fiscale.

Hélène propose :

*Proposition 20150925c : Qu’il soit résolu que l’indexation annuelle du salaire des employé.e.s s’effectue annuellement au moins de janvier.*

Abdellah appuie.

Discussion

Louis : c’est basé sur le taux d’inflation. Avons-nous la source ?

Abdellah : Statistique Canada le publie à chaque mois.

Louis : Il faudrait mentionner quelque part dans politiques le moment de l’année où on détermine taux inflation.

Hélène : dans quel document ?

Ayoub : C’est le taux d’inflation que les anciens directeurs ont mis. On a pris celui de janvier car ils ont préparé le budget pour l’année.

Hélène : il s’agirait de mettre une autre petite indexation, puis augmenter à chaque année.

Abdellah : C’est tout simplement avantageux pour les employés qui seront augmentés deux fois.

Didier : on rattrape, alors c’est plutôt les employés des années précédentes qui étaient désavantagés.

Louis : j’aimerais que pour chaque année, il y ait une formule claire : le salaire fois un nombre (le dernier taux confirmé 6 mois à l’avance par exemple).

Ayoub : Pour la dernière paye et l’année dernière, on a fait en sorte que les employés soient payés pendant les congés. Il s’agit donc du même salaire mais d’un nombre d’heures réduit

Didier : Cela doit être pris en considération pour faire l’ajustement.

Louis : Il s’agirait donc d’une augmentation rétroactive ? On ne peut accumuler les erreurs dans les calculs qui doivent être les mêmes que ceux de la FÉUO. C’est une question de stabilité à long terme.

Abdellah : Pourquoi faire des calculs compliqués ? En 2016, le taux à l’heure sera de 14,03$. Il faudrait simplement utiliser le taux directeur de l’année plutôt que du mois.

Julien : Ayoub a assez de travail, pourquoi ne pas seulement le faire en janvier.

Louis : Ayoub doit faire des calculs de toute façon pour que chaque chèque de paye soit étalé au montant des vacances.

Didier : une année est une accumulation de mois. Les chiffres d’il y a 6 moins ne sont pas moins arbitraires que ceux de maintenant puisque les chiffres de maintenant corrigent ceux d’il y a 6 mois.

Julien et Louis : Il faudrait reporter ce point à la prochaine réunion pour faire des recherches.

Hélène : nous avons en effet dérivé vers autre proposition potentielle.

Adoptée.

N.B. Louis se penchera sur la question d’ici la prochaine réunion.

1. **Muraille de la salle vidéo**

Ayoub : le chef web, l’aide-vidéaste et Didier aimeraient avoir une muraille. Il s’agirait de faire un appel d’offre auprès des artistes d’Ottawa. Pour les vidéos de nouvelles, on aurait un fond animé plutôt qu’un fond blanc.

Didier : en fait, ce serait surtout pertinent pour les nouvelles qui concernent les arts et culture.

Julien : pourquoi ne pas utiliser un « green screen » ?

Didier : Parce que ça rajoute beaucoup d’heures de travail et que si c’est mal éclairé, on obtient une distorsion de l’image.

Louis : Combien ça coûterait ?

Didier : pas une tonne. J’aimerais consulter avec des artistes de la région avant de donner un prix.

Louis : pourquoi ne pas mettre sur pied un concours avec un prix ?

Abdellah : Il faudrait reporter la proposition à la prochaine réunion avec un prix.

Ayoub : Ce serait environ 500$.

Hélène: avez-vous consulté pour savoir si cela pose problème de faire des modifications dans le bâtiment? De plus, ouvrir le concours aux artistes francophones est une belle manière promouvoir et de rehausser notre image. Si c’est légal.

Abdellah : L’Université met de plus en plus d’art dans les locaux. Il faut simplement qu’on règle les questions logistiques. Combien de temps ça prendrait?

Hélène propose de voter tout de suite pour commencer le plus vite possible.

Didier : le coût des matériaux est un facteur important à vérifier. Ce serait cool de favoriser des étudiants en arts visuels de l’Université d’Ottawa.

Ayoub : pour moi la langue ou la provenance de l’artiste importe peu.

Louis : Il pourrait s’agir d’un simple francophile.

Julien : On pourrait utiliser un système de points avantageant les francophones.

Ayoub propose :

*Proposition 20150925e : Qu’il soit résolu que la Rotonde réalise un appel d’offre pour la réalisation d’une muraille dans le studio vidéo.*

Mathieu appuie.

Louis : Il faut considérer le coût du matériel.

Julien propose un amendement : en donnant 500$ en honoraire, la Rotonde est prête à donner jusqu’à 500$ pour les matériaux (avec preuve d’achat).

Louis : On veut cibler une certaine qualité. 500$, est-ce suffisant ?

Ayoub : On devrait mettre un plafond de 500$ pour le matériel.

Louis : On pourrait écrire « avec budget approprié ».

Julien : Et la Rotonde paiera les matériaux.

Didier : Ils pourraient dire combien les matériaux vont coûter dans leur application au concours.

Louis : j’amende l’amendement. Il s’agirait de préciser l’aspect du cachet plutôt que de parler de l’honoraire. Je propose que cachet remplace honoraire dans la proposition principale. Appuyé par Hélène.

Adopté.

La proposition principale se lit donc comme suit : Qu’il soit résolu que la Rotonde ouvre un concours aux artistes de la région Ottawa-Gatineau pour la réalisation d’une muraille dans le studio des locaux de la Rotonde, avec comme rémunération un cachet maximal de 500$.

La proposition principale est adoptée.

1. **Intro vidéo**

Didier : quand nos vidéos commencent, on voit seulement le logo de La Rotonde sur un écran noir.

Hélène : plus la chanson payée l’année dernière ?

Didier : On en a les droits. Mais visuellement, ça fait un peu « cheap ». On peut faire quelque chose de bien avec un budget de 150$.

Hélène : en quoi ça n’entre pas dans le budget vidéo ?

Hélène rappelle l’existence de la chanson, dont il existe même une version instrumentale.

1. **Achat d’une caméra vidéo**

Ayoub : Le vidéaste et moi avons regardé les caméras. Les coûts varient entre 2000$ et 5000$. Une de 2500$, la Sony, était très bonne. On ferait son achat pour tourner le documentaire de la Rotonde. Comme il n’y en aura pas d’ici décembre, il vaut mieux utiliser le budget documentaire 2015. L’équipe veut aussi faire des courts-métrages.

Didier : Ce soir par exemple est une soirée intéressante, et on n’a pas assez de caméra. En avoir une troisième aiderait. On demande d’utiliser le budget documentaire pour faire l’achat.

Louis : Le budget commence effectivement en janvier.

Ayoub : L’appel d’offre pourrait commencer bientôt.

Louis : aurez-vous une caméra permanente pour le studio ?

Ayoub : ce serait celle-là.

Julien : Ce sont des choses hyper facile à voler, il faudrait avoir un système de signatures.

Ayoub : on en a un pour le matériel et un coffre-fort que seuls les membres de l’équipe vidéo peuvent ouvrir.

*Proposition : qu’il soit résolu que La Rotonde achète une nouvelle caméra vidéo en utilisant ce qu’il reste du budget documentaire 2015.*

Hélène : C’est une excellente idée, d’utiliser les surplus.

Julien : Il reste combien dans le budget vidéo ?

Ayoub : autour de 500$.

Hélène propose un amendement visant à changer « caméra » pour « matériel audio-visuel pour le studio ».

Camille soutient.

Adopté.

Abdellah : Cela n’entrera donc pas dans ligne « équipement » ?

Hélène confirme à l’aide du budget.

Louis : plusieurs lignes peuvent servir à un même achat.

La proposition principale est adoptée avec la modification et se lit donc comme suit :

*Proposition :* *qu’il soit résolu que La Rotonde achète du matériel audio-visuel pour le studio en utilisant ce qu’il reste du budget documentaire 2015.*

1. **Documentaire**

Hélène : on doit commencer à penser au documentaire de 2016. On pourrait faire un appel d’offre demandant un budget, un thème et un échantillon vidéo. Ce serait ouvert à tous (aux internes et aux externes).

Ayoub propose :

*Proposition 20150925d : Qu’il soit résolu que la Rotonde réalise un appel d’offre pour la réalisation du documentaire 2015-2016.*

Louis appuie.

Discussion

Abdellah demande de clarifier.

Ayoub : Il s’agit de faire l’appel d’offre.

Louis : j’assume que la ligne documentaire est là pour rester sauf si on décide explicitement de l’enlever.

Hélène : il n’y a pas de politique d’encadrement. Passer par le CA est donc essentiel. Il faudrait changer notre politique pour l’inclure.

Louis : aussi, ça nous engagerait à continuer le documentaire.

Abdellah : Nous ferions un appel d’offre sans savoir si l’argent est là ?

Ayoub : On veut précisément savoir quels seront les besoins du documentaire.

Hélène : le projet-pilot l’an passé a été un succès, sauf qu’il n’y a pas d’encadrement en ce moment. Il faut seulement que le projet fasse la promotion de la Rotonde et de nos valeurs.

Didier : Recevoir des appels d’offre va aider à l’élaboration d’un budget.

Hélène : L’appel d’offre pourrait être suffisamment long pour inclure un échantillon. Donc, le budget ne devrait pas être faisable avant environ deux mois.

Julien : Il faut quand même donner des paramètres pour l’appel d’offre. Ce serait le fun avec budget minimal, maximal.

Louis : On avait décidé de payer au taux des autres employés. Cela pourrait donner idée de l’envergure du documentaire en fonction du nombre d’heures. On pourrait aussi se baser sur le documentaire de l’an dernier

Ayoub : Le budget n’est pas encore écrit et doit être réarrangé en fonction des publications d’été. Je suis pour, mais on n’est pas arrivés à l’appel d’offre encore.

Hélène : en ce moment, on a un surplus.

Hélène propose un amendement au prix du documentaire voté en 2015. Il s’agirait d’écrire : « au montant maximal de 6500$ ». Mathieu appuie.

Discussion

Ayoub : j’aimerais que le directeur général soit le producteur, alors on ne peut afficher le prix. On achète ce dont ils ont besoin et on les paie salaire rotonde. C’est le rôle du directeur de suivre les dépenses.

Didier : On peut leur demander de soumettre un budget maximal de 6500$ en se gardant une certaine liberté. On pourrait par exemple choisir deux projets à 2000$.

Louis : Le producteur va donc être le directeur général. C’est beaucoup. Il y a d’autres projets pilotes et budget est encore en train de se faire.

Hélène : combien a couté l’ancien ?

Ayoub : on avait voté budget de 10000$ pour l’année. Puis on a changé d’année fiscale.

Abdellah : Il suffirait de mettre un cadre à l’appel d’offre, des paramètres. Puis laisser les gens intéressés proposer.

Didier : J’aimerais rappeler que les personnes ont travaillé beaucoup plus qu’elles n’ont été payées l’année passée.

Amendement adopté.

La proposition principale se lit donc comme suit :

*Proposition 20150925d : Qu’il soit résolu que la Rotonde réalise un appel d’offre pour la réalisation du documentaire 2015-2016 au montant maximal de 6500$.*

Adopté.

1. **Plan stratégique**

Rien de nouveau car Ayoub a été occupé ailleurs.

1. **Comités**

a) Comité distribution : rien de nouveau. Ils ont procédé à une évaluation de la distribution qui semble bien aller.

b) Comité Règlements et constitution : L’avocate a reporté le rendez-vous à mercredi prochain. Hélène a un autre avocat en vue si elle annule encore.

Louis : elle a survolé les règlements.

1. **Internet – retour**

Le dossier n’a pas non plus avancé. Remis au prochain CA.

1. **Varia**

Camille rappelle aux membres de remplir le deuxième doodle concernant la réunion du mois d’octobre. Il a fallu la déplacer car nous n’avions pas le quorum cette semaine-là lors du remplissage du premier doodle.

Hélène félicite Ayoub et Didier pour leur rendement malgré les difficultés des dernières semaines.

1. Levée

Hélène déclare la fin de la réunion à 19h05.